



Enfants et Ecrans : co-habitants ?



Ressources

Site de la « règle » des **3-6-9-12**
de Serge Tisseron : <https://www.3-6-9-12.org>

Pour s'informer : Action innocence
→ www.actioninnocence.org

Pour être écouté et s'informer : **net écoute**
→ www.netecoute.fr

Site de réglementation des jeux vidéo : PEGI
→ pegi.info/fr



Violence Ce jeu contient des scènes violentes.	Droge Ce jeu illustre ou se réfère à la consommation de drogues.
Langage grossier Ce jeu contient des expressions grossières.	Discrimination Ce jeu contient des images ou des éléments susceptibles d'inciter à la discrimination.
Peur Ce jeu risque de faire peur aux jeunes enfants.	Jeux de hasard Ce jeu incite à jouer aux jeux de hasard ou enseigne leurs règles.
Sexe Ce jeu montre des scènes de nudité et/ou des comportements ou des allusions de nature sexuelle.	Jeu en ligne Possibilité de jouer à ce jeu en ligne.

AGE ET MEDIAS SOCIAUX

13	<ul style="list-style-type: none"> facebook twitter snapchat instagram musical.ly linkedin periscope pinterest ask.fm * viber * 	<ul style="list-style-type: none"> skype * google + google hangouts we chat * twitch * tumblr kik * peach youtube
16	<ul style="list-style-type: none"> whatsapp 	
17	<ul style="list-style-type: none"> saraha * 	
18	<ul style="list-style-type: none"> jodel tinder meetic 	<ul style="list-style-type: none"> happn okcupid badoo

* Accord parental nécessaire pour les mineurs
Âges requis tels que spécifiés dans les conditions d'utilisation en avril 2018

action innocence

Conseils

- Rester à l'écoute
- Apprendre à organiser dans l'espace et dans le temps
- Développer leur sens critique

